
SECRETARIAT GÉNÉRAL



N° 0356 MDSSPA-SG

Bamako, le 18 AOUT 2011

*Le Ministre du Développement Social, de la
Solidarité et des Personnes Âgées*

A

**Dr Jean Perrot
Coordinateur P4H
OMS/Genève
Suisse**

OBJET : Demande d'appui

Dans le cadre de l'extension de la protection sociale aux différentes catégories de la population malienne, le Gouvernement du Mali a adopté en 2002 une Déclaration de Politique Nationale de Protection Sociale suivie d'un Plan d'Actions National d'Extension de la Protection Sociale en 2004 dont le second plan d'action a été élaboré et adopté en 2010.

L'assurance maladie obligatoire (AMO) et le régime d'assistance médicale (RAMED) ont été institutionnalisés à cet effet en juin 2009. L'AMO couvre les fonctionnaires, les travailleurs régis par le Code du Travail, les députés, les pensionnés et leurs ayants droit alors que le RAMED couvre les personnes indigentes. L'ensemble de ces dispositifs de protection sociale couvrent environ 25% de la population totale (17% pour l'AMO, 5% pour le RAMED et 3% par les mutuelles).

Aussi, une stratégie nationale d'extension de la couverture maladie par les mutuelles de santé a été adoptée par le conseil des ministres du 09 février 2011. Elle prévoit la couverture maladie d'environ 78% de la population malienne non concernée par l'AMO et le RAMED.

Les institutions en charge de gérer l'AMO (Caisse Nationale d'Assurance Maladie) et le RAMED (Agence Nationale d'Assistance Médicale) ont été créées, les directeurs nommés et le personnel recruté depuis 2010. Aujourd'hui, le démarrage de l'assurance maladie obligatoire est effectif avec le lancement officiel par le Gouvernement des droits aux prestations le 1^{er} mai 2011. A cette occasion, le Président de la République du Mali a procédé lui même à la remise symbolique des premières cartes d'assurés.

Le processus d'immatriculation des affiliés est en cours afin que l'ensemble des personnes assujetties le soient dans les délais les meilleurs.

De même le régime d'assistance médicale et la stratégie nationale d'extension de la couverture maladie par les mutuelles seront progressivement mis en place. En effet, le RAMED démarrera par une phase test dans quelques communes retenues suivant des critères populationnels et de disponibilité de services de qualité. Quant à la stratégie nationale d'extension de la couverture maladie par les mutuelles, elle sera mise en œuvre à travers une phase pilote dans les régions de Sikasso, Ségou et Mopti pour une durée de trois ans avant sa généralisation.

Cependant, chacun de ces mécanismes de couverture universelle rencontre dans la mise en œuvre des difficultés telles que la mobilisation des ressources auprès des parties prenantes, les faibles capacités gestionnaires, l'identification et l'enrôlement des bénéficiaires, l'insuffisance et l'inadaptation des outils de communication.

En raison de ces problèmes, le Gouvernement du Mali sollicite l'accompagnement de P4H pour la mise en œuvre des réformes majeures susmentionnées pour la couverture universelle en santé. C'est le lieu de remercier l'ensemble des partenaires au développement qui ont bien voulu accompagner le Mali dans la mise en œuvre de ces réformes, notamment l'OMS, la Banque Mondiale et le BIT, l'US-AID à travers le Projet Health Systems 2020, la Fondation Bill & Melinda GATES à travers le Projet Initiative du Leadership Ministériel. Le Gouvernement se réjouit du fait que certains de ces partenaires soient membres du réseau P4H.

En outre, toutes nos structures au niveau central en charge de la mise en œuvre de la couverture universelle en santé sont dans les dispositions de recevoir P4H dans le cadre d'une mission initiale d'exploration qui permettra, de notre point de vue, de mieux orienter les interventions.

Par la présente, j'ai l'honneur de vous faire part de l'intérêt de mon Département à rechercher auprès de votre Réseau un appui technique et financier pour accompagner le Mali dans les différentes réformes ci-dessus présentées pour l'atteinte de la couverture universelle en matière de santé dans notre pays.

Ampliation :

- **Ministre de la Santé du Mali**
- **Banque Mondiale au Mali**
- **BIT au Mali**
- **Coopération Française au Mali**
- **Coopération Suisse au Mali**
- **GTZ au Mali**
- **OMS au Mali**
- **Unicef, chef de file des PTF Santé**

P/LE MINISTRE /P.O
Le Secrétaire Général

Amadou ROUAMBA
Chevalier de l'Ordre National

